

ARRÊTÉS

# A2023\_16 Arrêté modifiant l'arrêté portant délégation de signature au Directeur général des services de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

1 DOCUMENT - Publié le 11 août 2023

 A2023\_16\_Arrete\_modifiant\_l\_arrete\_portant\_delegation\_de\_signature\_au\_Directeur\_general\_des\_services\_de\_la\_Communaute\_de\_communes\_Vallee\_de\_l\_Herault\_.pdf

ÉLÉCHAP R

# PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS